Facture N° 231442195 du 19/06/2023



VitalAire

VITALAIRE EST 39 rue Thomas Edison

25000 Besançon Tél.: 0969 369 008

N° Identifiant: 902600014

Code payeur : 7307000066

/70000854

Code client: 0001515401

MMC PRAECONIS **6 RUE PAUL MOREL**

BP 80283

Patient: TAVERDET JEAN PIERRE

10 RUE DES COMMUNAILLES

70006 VESOUL CEDEX

SERVICE COURRIER LE

03 JUIL. 2023

70170 CONFLANDEY

No S.S.: 1490370292012 30 Date de naissance: 27/03/1949

N° adhérent: 149037029201230

Désignation

Quantité

P.U. H.T. Total H.T.

25,97

LPPR TTC Unitaire

Т

Commande N° 0003710286 du 26/01/2009 pour TAVERDET JEAN PIERRE - 70170 CONFLANDEY

F09.TL1

VITALAIRE S.A., S.A. au capital de 6.821.760 EUR, 6 Rue Cognacq-Jay - 75341 PARIS CEDEX 07. RCS PARIS B 425039773, TVA FR 11425039773

PPC, apnée som, télés. (> 112h), forfait hebdo 9.TL1

Période du 08/05/2023 au 11/06/2023 soit 5 Semaine(s) Prestation 5,19

20.00

Code LPPR: 1187880

PPC, apnée sommeil, télésuivi (+112 h), forfait hebdo 9.TL1

15,58

Montant total facturé (RO + RC):

Prise en charge régime obligatoire (RO):

Prestations

Part complémentaire : (RC

31,16 / Dép Ventes

46,74

0.00): 31.16

Transports

Frais

TVA

Total T.T.C.

Taux 20,00

25,97

77,90

5,19

31,16

Total

25,97

5.19

31,16

A découper et joindre à votre règlement

Adresse de règlement:

VitalAire Centre de Gestion

CS 70588

13594 Aix en Provence cedex 3

MMC PRAECONIS

Numéro:

231442195

Agence:

Client:

7307000066

Date:

19/06/2023

Montant (EUR): [

31,16

Net à payer :

31,16 EUR

Règlement par Virement av bor pour le 16/07/2023

T.V.A. Acquittée sur les débits



Page 1(1)

		,	
ACTIONS	OPTIONS	ASSOCIEES	OUTILS

Options de filtre

Ordre de tri: 1-Spéc_fac, taux

Payeur			7206000894			CPAM DE HAUTE SAONE			
Numéro facture		231442194		Année facture		2023			
1	Nom	Fac group	Fac/Pt	DtEch	Dev	TTx	Taux change	Montant devises	
	FACTMVX		190623	160723	EUR	01	1.000000	46.74 D	
	RNOEMIE	44	2 20623	160723	EUR	01	1.000000	46.74 C	

SERVICE COURRIER LE 03 JUL. 2023

MODIFIER

joindre la prescription sauf si renouvellement

feuille de soins

Duplicata

numéro de facture (facultatif)

Page 1(1)

231442194

Art. L. 212-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre

19062023

7206000894

0001515401

PERSONNE RECEVANT les SOINS et ASSURE(E)

PERSONNE RECEVAN	NT les SOINS (la l	igne "nom et prénom'	" est obliga	atoirement rempli	ie par le phari	macien ou l	e fournisseur)
nom et prénom		TAVERDET	JEAN PI	ERRE			
'nom de famille (de naissance) s	suivi du nom d'usage (fo	acultatif et s'il y a lieu))				. 1 5	
numéro d'immatriculation	14903	70292012	1n	SERVICE (PAURRIE	RLL	017010000
date de naissance	27031949	n n. 1 .75		SERVICE	JUIL. 2023	code de l'org en cas de dis (à remplir n	ganisme de rattachement spense d'avance des frais par le pharmacien ou
ASSURE(E) (à remplir si la	a nersonne recevant les	soins n'est pas l'assuréle	e))	US	Juici	le fournisse	•

ASSURE(E) (à remplir si la personne recevant les soins n'est pas l'assuré(e))

nom et prénom TAVERDET JEAN PIERRE

(nom de famille (de naissance) suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu))

numéro d'immatriculation

ADRESSE de L'ASSURE(E)

70170 CONFLANDEY

10 RUE DES COMMUNAILLES IDENTIFICATION du PHARMACIEN ou du FOURNISSEUR IDENTIFICATION de la STRUCTURE VITALAIRE EST 432 39 rue Thomas Edison 25000 Besançon PHARMACIEN REMPLACANT nom et prénom dispositif de coordination 902600014 identifiant de soins - réseau de santé

IDENTIFICATION du EUR et de la STRUCTURE dans laquelle il exerce

nom et prénom KUNTZ PIERRE raison sociale n° de la structure identifiant 10002494887 (AM. FINESS ou SIRET)

CONDITIONS de PRISE en CHARGE de la PERSONNE RECEVANT les SOINS

03052023 03052023 date de la prescription médicale date de l'accord préalable (le cas échéant) X MALADIE (si exonération du ticket modérateur, cochez une case de la ligne suivante) SOINS dispensés au titre de l'art. L. 212-1 (cf. la notice au verso : § précédé de "* acte conforme au protocole ALD action de prévention et les recommandations importantes) accident causé par un tiers : non X ر رواه آورا آن آن<u>مارند</u> سا<u>ت 1</u>رای date

AT/MP date numéro

PRESTATIONS DELIVRES

tarification détaillée Commande N° 0003710286 du 26/01/2009 Période du 08/05/2023 au 11/06/2023 soit 5 Semaine(s) PPC, apnée sommeil, télésuivi (+112 h), forfait hebdo 9.TL1 Taux de prise en charge: 60.00 % LPPR unitaire: 15.58 EUR Total facturé: 46.74 EUR Code LPPR: 1187880 Montant total facturé RO:

46,74 EUR

MONTANT TOTAL 77,90 en euros

X

l'assuré(e) n'a pas payé la part obligatoire

l'assuré(e) n'a pas payé la part complémentaire

impossibilité de signer

X

signature du pharmacien ou du fournisseur

signature de l'assuré(e)

Quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration est passible de pénalités financières, d'amende et/ou d'emprisonnement (articles 313-1 à 313-3, 433-19, 441-1 et suivants du Code pénal et article L. 114-17-1 du Code de la sécurité sociale).
Les informations figurant sur cette feuille, y compris le détail des actes et des prestations servies, sont destinées à votre organisme d'assurance maladie aux fins de remboursement et de contrôle.



quelques conseils pour remplir votre feuille de soins

Le bon remplissage de votre feuille de soins est la garantie de votre remboursement par l'assurance maladie.

La première information à donner concerne la personne recevant les soins et l'assuré(e) :

Si vous ne payez pas votre pharmacien ou votre fournisseur, celui-ci remplira l'ensemble de cette rubrique, sur présentation de votre carte Vitale ou de l'attestation papier qui l'accompagne.

Si vous payez votre pharmacien ou votre fournisseur, celui-ci indiquera uniquement vos nom et prénom, dans la zone prévue, selon vos indications ou au vu des informations portées dans votre carte Vitale ou sur l'attestation papier qui l'accompagne.

Les autres zones seront remplies par vous même (le code de l'organisme de rattachement n'est pas à préciser).

- vous êtes la personne recevant les soins et vous êtes assuré(e) social(e), inscrivez seulement :
 - votre numéro d'immatriculation (en vous aidant de votre carte Vitale ou de l'attestation papier qui l'accompagne).
- · vous êtes la personne recevant les soins et vous n'êtes pas assuré(e) social(e), indiquez :
 - votre numéro d'immatriculation,

ou (si celui-ci ne vous a pas été communiqué).

- votre date de naissance.
- le nom et le prénom de l'assuré(e) auquel (à laquelle) vous êtes rattaché(e) et son numéro d'immatriculation,
- complétez enfin cette rubrique en indiquant l'adresse de l'assuré(e).

Toutes les autres rubriques de la feuille de soins sont à compléter par votre pharmacien ou votre fournisseur, y compris le numéro de facture qui est une zone facultative destinée à son usage.

- * Si vos soins sont dispensés au titre de l'article L. 212-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, il doit le préciser dans la case prévue à cet effet.
 - Si vos soins sont en rapport avec un accident causé par un tiers, précisez-le lui ainsi que la date de cet accident.

 Ces renseignements doivent **obligatoirement** figurer sur la feuille de soins car ils permettent à l'assurance maladie de récupérer les frais relatifs à l'accident auprès de l'assureur concerné.
 - Si vos soins sont en rapport avec un accident du travail, dont vous avez été victime, ou avec une maladie professionnelle, présentez-lui la feuille d'accident du travail maladie professionnelle qui vous a été remise par votre employeur ou par votre organisme d'assurance maladie.

Recommandations importantes:

Le double de votre prescription médicale doit être joint à l'envoi de votre feuille de soins (sauf en cas de renouvellement, ou s'il a été joint à la demande d'accord préalable).

Prévenez votre organisme d'assurance maladie en cas de changement intervenant dans votre situation, par exemple :

- changement de compte bancaire, postal ou de caisse d'épargne : adressez-lui le relevé d'identité correspondant.
- changement d'organisme d'assurance maladie : prenez contact avec votre nouvel organisme d'assurance maladie pour le transfert de votre dossier afin de ne pas retarder le remboursement de vos soins et prestations, n'oubliez pas également d'indiquer votre nouvelle adresse sur la feuille de soins.
- * Si le pharmacien ou le fournisseur a coché la case "SOINS dispensés au titre de l'art. L. 212-1", la feuille de soins doit être adressée à l'organisme gestionnaire mentionné sur votre attestation de pensionné(e).

N'oubliez pas de signer votre feuille de soins.